

- ***Le Parlement a adopté une nouvelle définition de l'antisémitisme. Faut-il la défendre et comment ?***

Face à la montée de l'antisémitisme dans le monde, l'International Holocaust Remembrance Alliance a rédigé en 2016 une définition de l'antisémitisme qui était destinée à aider les pays, les institutions et les organisations à identifier ce qui se passait, à surveiller et à signaler.

La France a voté en faveur de cette définition en 2016 et en février 2019, la République française endossait officiellement cette définition.

Par ailleurs, à l'initiative du Président du groupe Les Républicains Bruno Retailleau, le Sénat a adopté une résolution portant sur la lutte contre toutes les formes d'antisémitisme le 5 octobre 2021, que j'ai évidemment cosigné.

Plusieurs collectivités françaises ont d'ores et déjà adopté cette définition, et j'espère que les collectivités iséroises s'engageront également en ce sens.

Destinée d'une part, à faire connaître et comprendre ce qu'est l'antisémitisme, et d'autre part, à éclairer la caractérisation des faits et incidents antisémites, cette définition vise les milieux scolaires et universitaires et peut être utilisée dans des contextes de formation, dans des lexiques, manuels, guides pour l'enseignant et peut également être utile pour les formations destinées aux forces de l'ordre et les magistrats.

Se référer à cette définition, c'est répondre à une exigence philosophique dont l'objet est de nourrir une réflexion collective face à l'augmentation des actes d'antisémitisme que connaît notre pays. C'est aussi se doter d'un instrument supplémentaire en matière de prévention, d'éducation, de formation et de répression pour mieux lutter contre l'antisémitisme.

- ***Que penser du mouvement BDS ?***

- A titre personnel, je trouve étrange en 2022 de promouvoir le boycott d'un pays juste parce que l'on n'est pas d'accord avec les idées de ses dirigeants. Je n'y suis évidemment pas du tout favorable. Il me semble qu'il s'agit en France d'actions de groupuscules engagés, très souvent d'extrême gauche.

A titre personnel, je trouve étrange en 2022 de promouvoir le boycott d'un pays juste parce que l'on n'est pas d'accord avec les idées de ses dirigeants. Je n'y suis évidemment pas du tout favorable. Il me semble qu'il s'agit en France d'actions de groupuscules engagés, très souvent d'extrême gauche.

- ***L'antisémitisme progresse en France. Pourquoi ? Comment lutter plus efficacement ?***

L'antisémitisme progresse en France, je ne peux que le regretter. En 2019, pas moins de 687 faits antisémites ont été comptabilisés par les services de police. Ce chiffre représente une hausse de 27% par rapport à 2018, qui fait elle-même suite au bond de 74% enregistré en 2018 par rapport à 2017.

D'après une étude de l'IFOP conduite en 2020, sept Français de confession juive sur dix disent par ailleurs avoir déjà été victimes d'un acte antisémite.

Nous devons faire preuve d'une impunité zéro vis-à-vis des agressions antisémites. Par ailleurs, nous devons savoir nommer les choses, et ne pas hésiter à caractériser les agressions antisémites. Certains responsables politiques sont encore trop frileux et refuse même de dénoncer l'antisémitisme, ce n'est plus acceptable en 2022.

A droite, nous sommes finalement les seuls à voir la réalité de l'antisémitisme et à le dénoncer, que ce soit à l'encontre des mouvement salafistes que des mouvements extrémistes.

Je pense également à l'exemple plus local de la fresque « Bad religion ? » réalisé dans le cadre du festival Street Art Fest représentant une femme voilée, dans une tenue dont les rayures rappellent celles des uniformes des déportés juifs par le régime nazi et arborant une étoile zone avec la mention "Muslim". Encore une fois, un tel acte d'antisémitisme ordinaire est inacceptable.

Enfin, depuis hier, nous avons appris avec effroi qu'un jeune juif, Jérémy COHEN a été tué à Bobigny il y a quelques semaines en raison de sa religion. Ce motif a été présenté seulement hier. C'est insupportable et inacceptable.

- ***Quelles relations doivent entretenir la France et Israël ? Concrètement comment ces relations doivent évoluer sur la scène internationale ?***

La France doit bien évidemment entretenir des relations diplomatiques, mais également culturelles, sportives, économiques, etc. dynamiques avec Israël. Aujourd'hui, nous voyons que la communauté française est de plus en plus présente en Israël. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons entretenir de bonnes relations avec cet État.

Cependant, force est de constater qu'Israël est la seule démocratie du Moyen-Orient, qui défend un modèle de société ouverte. C'est un allié fort et puissant, qui participe à la stabilité régionale. C'est également un appui qui nous a permis de lutter contre le djihadisme islamique.

- ***En quoi selon vous l'histoire de la communauté juive de France peut avoir valeur d'exemple dans la République ?***

La communauté juive française a traversé les épreuves, tout en étant toujours assimilée dans la République. Elle a su s'intégrer et respecter les lois de la République.

Entendre aujourd'hui des personnalités politiques qui tentent de ré-écrire l'histoire est une insulte porté à l'égard de centaines de milliers de personnes qui se sont battues pour leur droit. Plus que jamais, nous devons être vigilants.